

malheureux ; à tel autre il reprochait en pleine classe sa nonchalance, qu'il attribuait à l'insomnie et à des causes inavouables ; à tel père, il conseillait de mettre son fils chez un savetier et de remplacer dans ses mains le pinceau par un tire-pied ; à MM. Revoil et Artaud, ses supérieurs hiérarchiques, il poussait la porte sur le nez, quand ils accompagnaient un grand personnage dans son cabinet. Lors d'une visite que fit le préfet du Rhône à l'Ecole des beaux-arts, la femme de ce haut fonctionnaire ayant déplacé, pour en flairer le parfum, une rose qui servait de modèle à Berjon, celui-ci furieux se serait permis d'apostropher cette dame en des termes qu'on n'entend résonner qu'à la halle. Bref, la mesure était comble, il fut mis à la retraite, malgré son grand talent, et Thierriat, sans aucune sollicitation, fut nommé son successeur à la demande de M. Revoil.

Un fait qui peint l'esprit d'économie de l'administration municipale à cette époque, c'est que la pension de douze cents francs accordée à Berjon fut mise à la charge de Thierriat. Les reçus de Berjon que j'ai entre les mains en font foi. Mais au bout de quelques années, les progrès remarquables de la classe de fleurs, progrès attestés par les procès-verbaux du jury aux distributions de prix de l'Ecole, décidèrent enfin l'administration à exonérer Thierriat de cette charge,

La lithographie venait d'être découverte. Elle permettait de vulgariser l'art en reproduisant le paysage, la fleur, l'ornement, le portrait plus directement, plus rapidement et à moins de frais que la gravure. Dès 1825, *Thierriat*, publia quarante planches de fleurs, fruits et ornements à l'usage des dessinateurs. Ce recueil très consciencieusement fait, comme tout ce qui sortait des mains de Thierriat, a longtemps fourni des modèles